

Commission départementale des finances
Mardi 2 septembre 2025

Présents : Madame Maryline Comor, et Messieurs Pierre Lavalard, Pascal Tranquille, Aurélien Hamel, Joël Levecque, Didier Bardet, Manuel Rodriguez.

Assistent à la réunion : Christophe Demuynck, Wilfried Leclercq, Romain Warmé.

Excusés : Monsieur Carlos FERREIRA et Christophe PENET.

Monsieur Christophe DEMUYNCK explique en amont de la réunion que les comptes doivent être validés par la Commissaire aux comptes avant la mise en ligne et transmission aux clubs.

Résultat de l'exercice 2024/2025 :

Pierre Lavalard présente le résultat de la saison écoulée.

Les produits s'élèvent pour cette saison à 800.122 €

Les charges s'élèvent quant à elles à 794.627 €

Le District de la Somme a donc réalisé un bénéfice net de 5.495 € pour la saison 2024/2025.

Informations et explications du compte de résultat :

- Recettes :

Certaines différences notables s'expliquent d'elles même :

- Augmentation à la fois du nombre de licenciés dans le DSF et de la ristourne de la LFHF, soit environ 30.000€ supplémentaires ;
De façon générale, l'ensemble des aides financières de la LFHF ont augmenté en raison de la convention financière entre les Districts et la Ligue qui a été revue à la hausse. Soit une hausse d'environ 44.000€ des aides directes de la LFHF.
- L'augmentation de la ligne « **Dossiers Discipline et amendes facturées aux club** ».
Cette partie comprend les amendes liées aux commissions Juridiques ainsi que les amendes Foot Animation (réserves, réclamations, joueurs suspendus, forfait et absence de feuille de plateau ou d'équipes en plateau).
- L'augmentation des produits financiers ont été taxés à hauteur de 25%.

- Dépenses :

Une somme non négligeable d'achat de matériel et d'équipement en grosse majorité en direction des clubs à hauteur de 126.221€. Tablettes, ballons, équipements pour les finales, pour les AG etc....

Les dépenses de gestion courante ont été très bien suivies. A noter une augmentation des coûts d'électricité et de gaz...

Il est également noté une hausse des coûts de formations Techniques. Cela s'explique par la multiplication des formations réalisées cette saison, après une saison de battement essentiellement due aux modifications du système par la DTN. Les clubs maîtrisent mieux le nouveau processus, ce

qui a permis à Emmanuel BOISSIER de maintenir son prévisionnel de formation tout en en proposant de nouvelles dates.

Il faut également mettre en avant la maîtrise du ratio charge de personnel/produit d'exploitation à 40.63%. Tout en sachant que le DSF a depuis deux saisons des alternants, ce qui explique l'augmentation du coût de la formation continue, et des salaires bruts. Sachant que le DSF perçoit des aides de l'AFDAS pour la rétribution des alternants.

Le résultat net est donc bénéficiaire à hauteur de 5.495,00€

Ce résultat ne tient pas compte de la valorisation du bénévolat à hauteur de 12.000 heures pour l'ensemble des commissaires du DSF.

Prévisionnel Financier 2025/2026 :

C'est un copié collé de la saison 2024/2025 avec quelques modifications apportées puisqu'il est espéré une baisse des produits disciplinaires et juridiques. La hausse des subventions de la LFHF continuera.

Pierrick SAUVAL est devenu un salarié en temps plein du DSF en CDI, cela explique la hausse de la masse salariale, tout en sachant que l'aide de la LFHF sera également revue en conséquence.

Questions diverses :

- ***Quelle est la situation du projet de déménagement du DSF ?***

Le Président Pascal TRANQUILLE explique les solutions qui s'offrent à nous actuellement.

En raison des prochaines élections, les discussions avec la Métropole se sont estompées même si des rendez-vous sont prévus prochainement

Les principaux objectifs dans ce projet sont :

- Avoir un espace de stockage important
- Disposer d'un parking conséquent
- Disposer d'une salle de réunion de grande capacité (50 personnes)
- Avoir un accès rocade à proximité pour faciliter l'accès aux clubs

- ***Christophe RODIGUEZ demande pourquoi il n'y a plus de Subvention Visio/FFF et de ligne Sections Sportives dans les produits :***

Pour la Visio, il s'agissait d'une action ponctuelle. La FFF a doté l'ensemble de ses districts et ligues d'un équipement de Visio conférence. Le matériel a été acheté par la FFF, et la mise en place effectuée par la LFHF.

Concernant la ligne dédiée au Sport Etude (Section Sportives Scolaires), elle n'est plus d'actualité car le DSF servait de boîte aux lettres et devait reverser les sommes perçues aux différentes sections sportives. La LFHF envoie désormais directement les subventions aux SSS.

Le bilan financier 2024/2025 est validé par les membres en présence et sera soumis au Commissaire aux comptes pour validation. Le prévisionnel est également validé.

Le Président

Pascal TRANQUILLE



Le Secrétaire de séance

Romain Warmé

